

Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2023

Article 2313-1 du CGCT modifié par l'Art 107 de la Loi NOTRe

BUDGET PRINCIPAL 2023

Le budget primitif 2023 se caractérise par :

- L'importance des restes à réaliser, qui correspondent à 1/3 des dépenses totales prévues.
- Des dépenses d'investissement importantes avec des recettes extérieures importantes.
- Une stabilité des taux d'imposition.

Section de fonctionnement

Le budget primitif 2023 s'équilibre en recettes et dépenses à 1 273 000 € en baisse par rapport à celui de 2022 qui s'explique par le fait qu'il n'y a pas d'excédent antérieur reporté.

Dépenses :

- Le 011 en très forte hausse avec la hausse prévisionnelle des dépenses d'énergies et des travaux de voirie conséquents.
- Le 012 : augmentation des charges avec le remplacement du personnel en arrêt maladie. Ces dépenses sont à mettre en corrélation avec les recettes perçues au titre du remboursement des IJ, de la participation au contrat aidé et à la participation de la poste pour l'agent communal en charge du service.
- Le 65 est en hausse, avec notamment les dépenses liées au 6558 « Autres dépenses obligatoires ».

Recettes :

Les principales évolutions sont :

- Un 013 en diminution par rapport à 2022, par prudence. Il conviendra de réactualiser les recettes perçues en fin d'année.
- Une hausse des recettes des impôts et taxes foncières malgré des taux stables, en lien avec l'évolution des bases fiscales.
- Au chapitre 70, les recettes sont en légères augmentation correspondant à l'augmentation des tarifs de restauration scolaire et garderie votés en 2022 pour l'année scolaire 2022-2023.

Section d'investissement : elle s'équilibre en dépenses et recettes à 2 345 881.62 € dont restes à réaliser 2022 de 1 436 644.95 € en dépenses et 977 576.05 € en recettes.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 015-211502042-20230404-2023_025-DE

Les opérations budgétisées sont :

Des chantiers de forte importance :

- Création du pôle enfance jeunesse
- Des travaux de voirie
- Aménagement des berges du Caroffe